

Réunion Publique Mairie du XIV^e – Pernety

Adaptation des infrastructures de la ligne 13 au nouveau matériel (MF19)



Maitrise d'Ouvrage des Projets -04 avril 2023



AGENDA

- 01 Rappel des enjeux du projet
- 02 Réponse aux questions posées depuis le 13 février 2023
- 03 Evolution des modalités de réalisation
- 04 Prochaines étapes
- 05 Questions/Réponses



01

Rappel des enjeux du projet

Renouvellement du matériel roulant

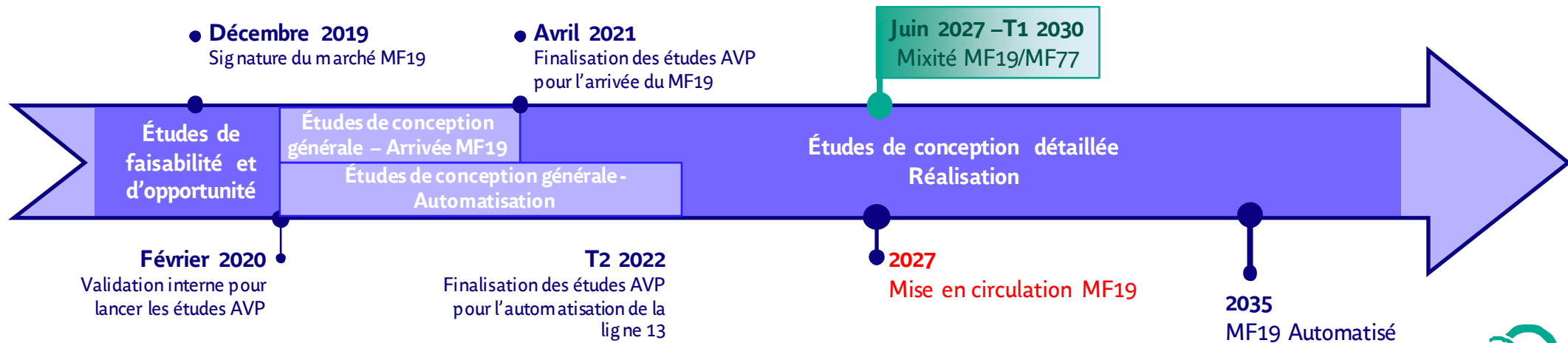
Présentation du projet MF19 - Modernisation L13

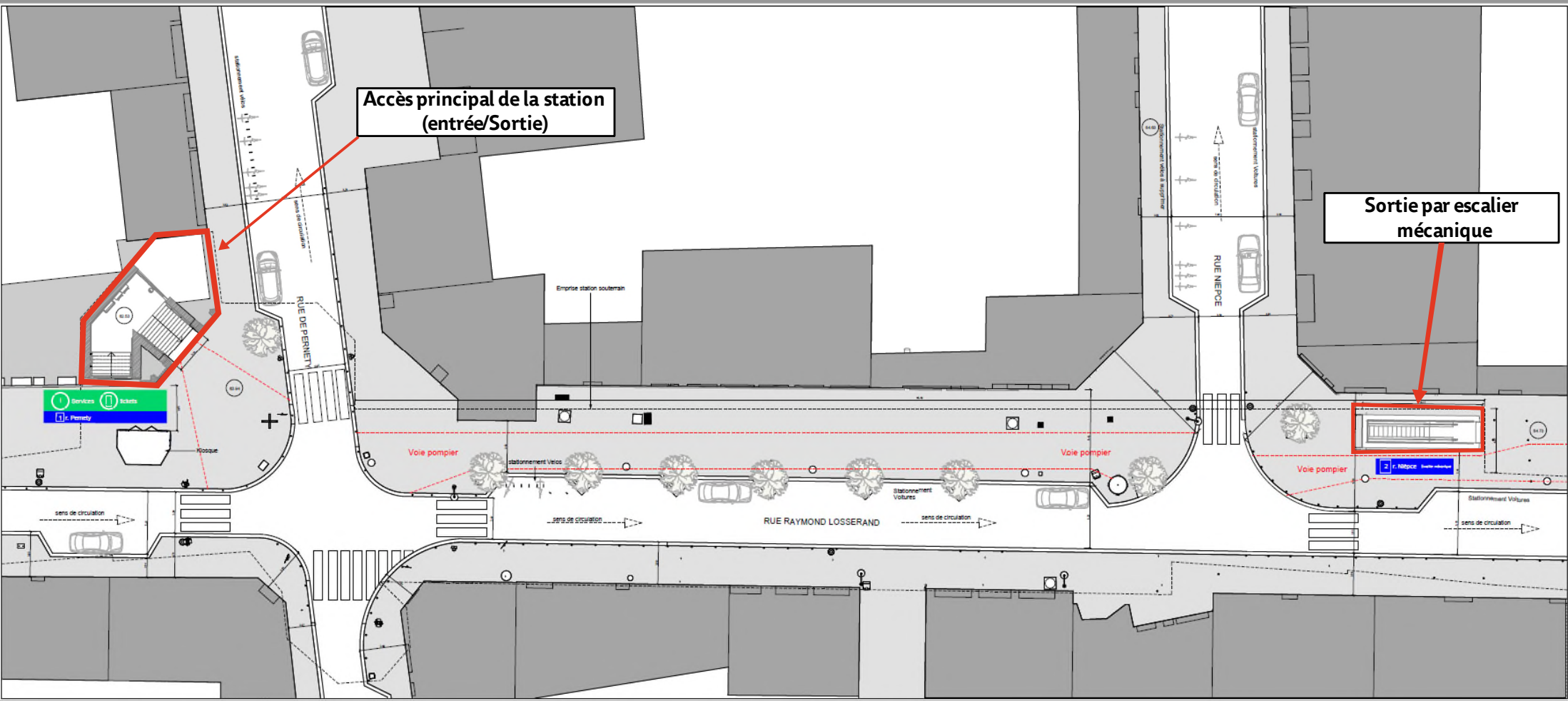
Dans le cadre du programme MF 19 de renouvellement du matériel roulant la ligne 13 se modernise en répondant aux objectifs principaux suivants :

- Amélioration de la performance en exploitation et en maintenance ;
- Amélioration de la sécurité ;
- Amélioration de la qualité de service offerte aux clients dans les trains.

→ **L'ensemble de la Ligne 13, stations et atelier de maintenance, doit être rénové, aménagé et mis à niveau afin d'accueillir le nouveau MF19.**

- En réponse à la demande d'Ile-de-France Mobilités, la RATP a lancé les études de modernisation de la ligne 13 en février 2020.
- Périmètre de l'étude :
 - **Modernisation** de la ligne 13 pour l'**arrivée du MF19 avec conducteurs (MF19 CC)** mi-2026 : cet objectif a été repoussé dans le cadre des négociations du contrat IdFM-RATP, avec un décalage d'un an, soit **mi-2027**.





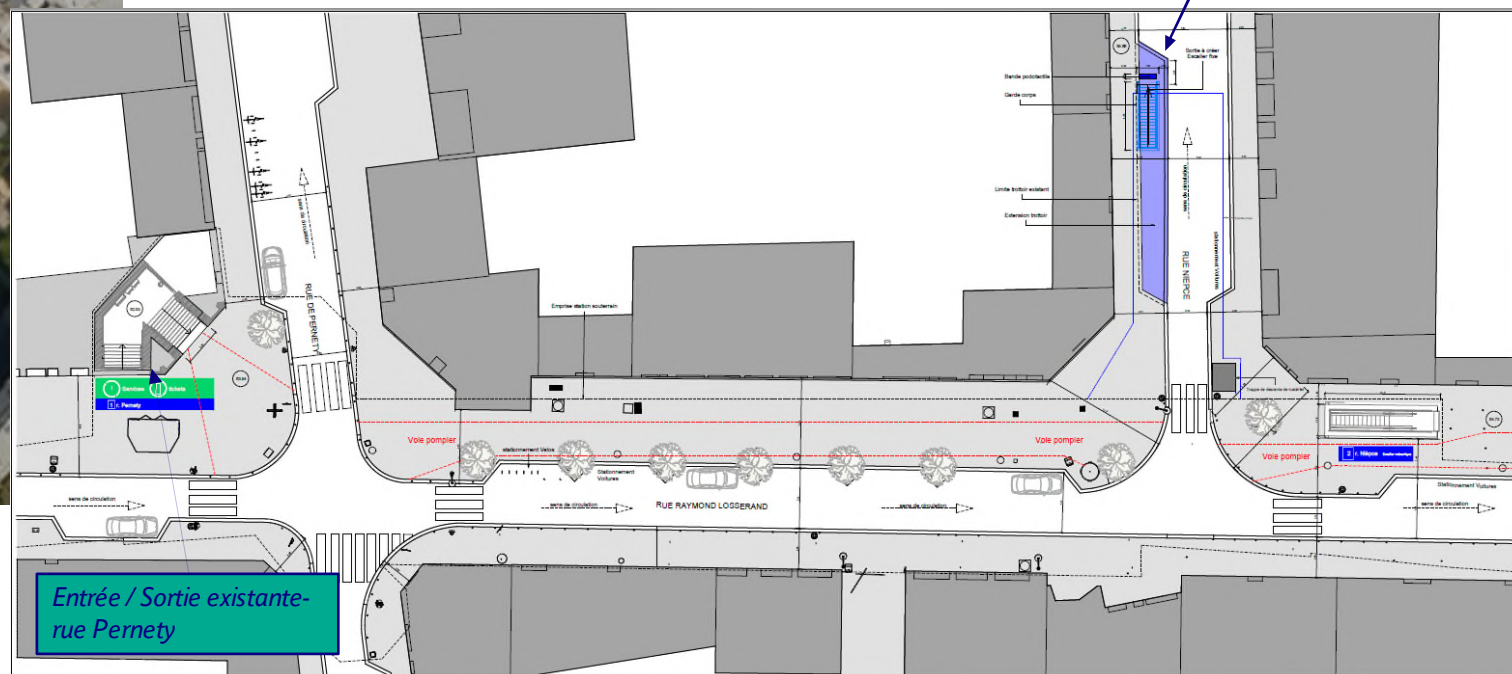
Pernety

➤ Le projet consiste à :

- ❑ Réduire le temps maximum d'évacuation par la création d'une sortie supplémentaire en bout du quai direction Châtillon-Montrouge ;
- ❑ Créer des locaux techniques pour la modernisation de la ligne (automatisation et renforcement de l'alimentation électrique)
- ❑ Améliorer la répartition des flux entrant/sortant sur le quai



Vue en plan de la station - Accès principal et sortie projetée



Vue aérienne de la station
Accès principal et sortie projetée

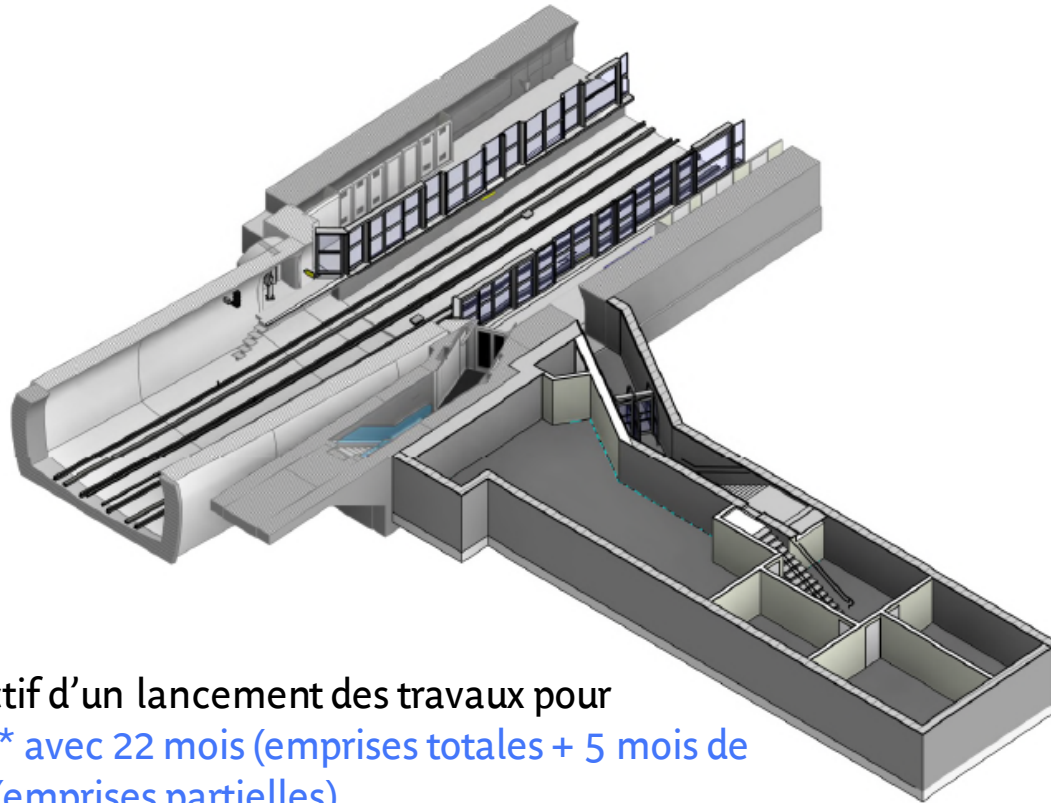
Afin de répondre aux deux types d'obligations le projets met en œuvre les solutions suivantes :

Obligations réglementaires :

1. Réduction du TME et amélioration des flux: *Création d'une sortie supplémentaire sur la quai en direction de CHATILLON MONTROUGE ;*

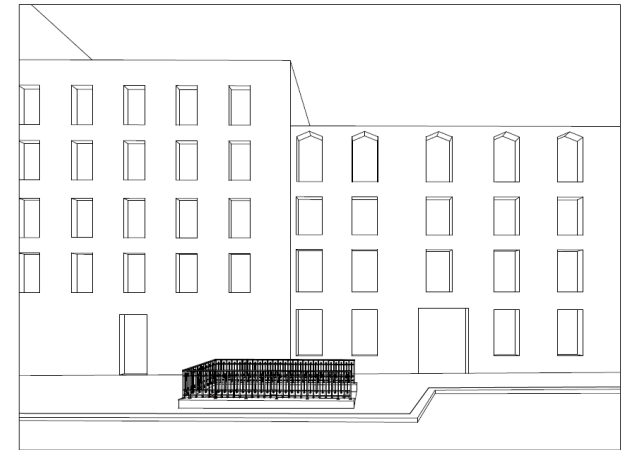
Contraintes d'exploitations :

2. *Création d'un local électrique afin de garantir la robustesse des alimentations électriques des équipements en station ;*
3. *Création de locaux nécessaires à la modernisation de la ligne 13 et du nouveau matériel roulant ferré de type MF19.*



→ Objectif d'un lancement des travaux pour **mi-2023*** avec 22 mois (emprises totales + 5 mois de travaux (emprises partielles))



* Travaux de dévoiement des concessionnaires préalables



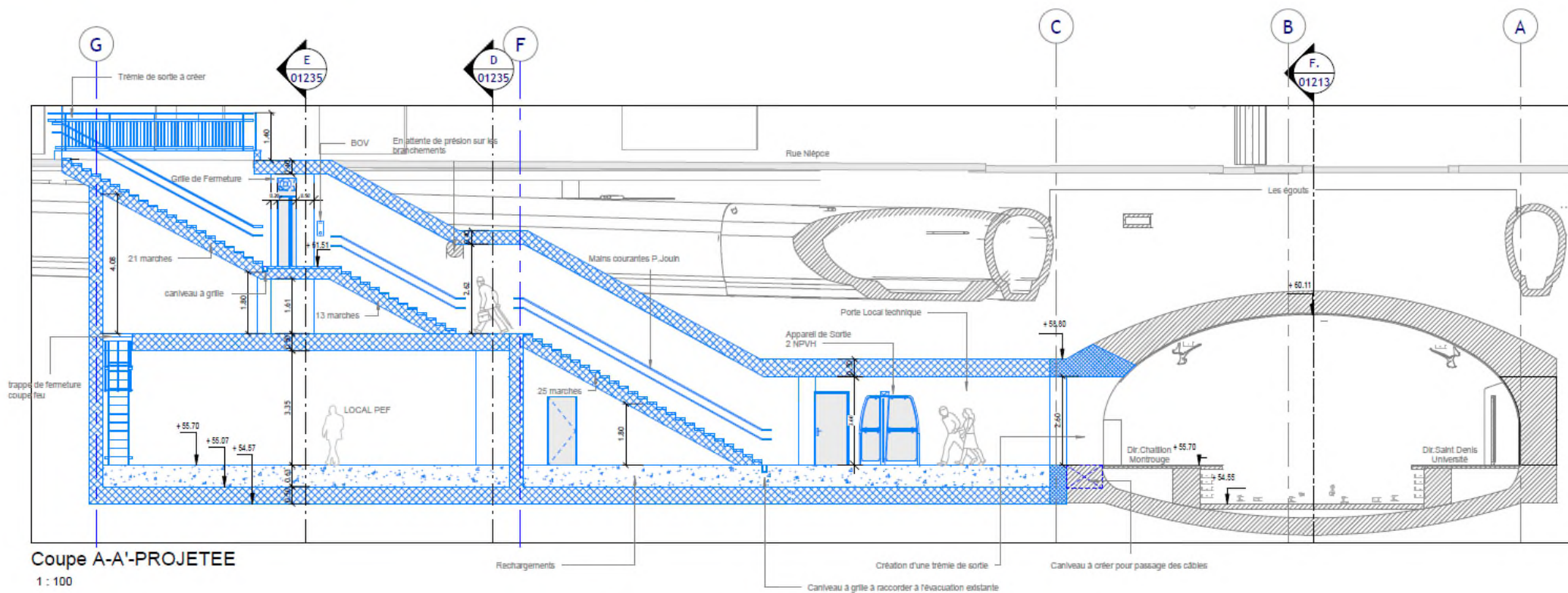
13-RUE NIEPCE



LEGENDES MACONNERIES :

-  EXISTANT
-  PROJET

NOTA:
 Niveau de référence du projet = 55.70 IGN69 = ± 0.00 (Niveau Quais)
 Les dimensions de structures sont données à titre indicatif.
 Elles devront faire l'objet de notes de calcul par l'entreprise titulaire de marché.



02

Réponse aux questions posées depuis le 13 février 2023

Situation existante

→ Pourquoi cette solution ?

- L'évolution du trafic et l'arrivée du nouveau métro changent les conditions d'évacuation de la station
- Obligation de se conformer à la réglementation ERP pour maintenir la station ouverte à terme
- Pour Pernety, la seule solution efficace est la création d'une sortie supplémentaire reliant le quai à la voirie

→ Pourquoi à cet endroit ?

- Action répondant au strict nécessaire réglementaire : sortie réalisée sur le quai le plus chargé et à l'opposé de la sortie déjà existante

→ Alternative par un accès supplémentaire à la place de / à côté de l'escalier mécanique existant ?

- Impossible de supprimer l'EM car cela dégraderait le confort et la pénibilité pour les voyageurs
- Impossible de créer un nouvel escalier fixe à côté de l'escalier mécanique, espace insuffisant :

D'un côté entre la trémie existante et l'immeuble adjacent,

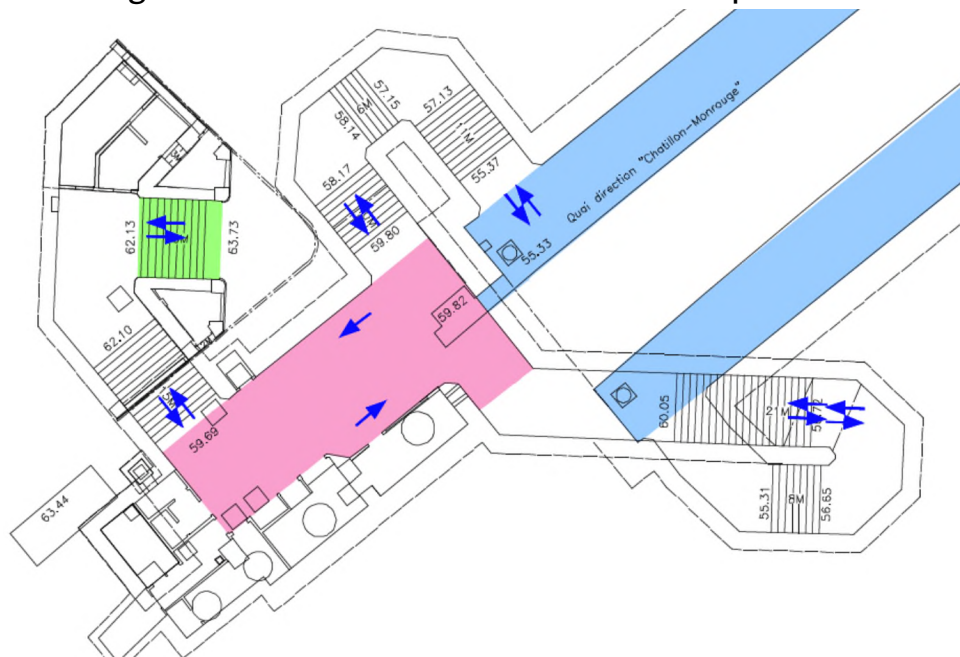
De l'autre côté, entre la trémie existante et le tunnel de la ligne 13 passant sous la rue Raymond Losserand

Mutualisation/optimisation de volumes par imbrication entre le nouvel accès et les locaux techniques : une seule intervention dans le quartier.



→ Pourquoi ne pas agrandir l'entrée/sortie principale

- Non conforme au besoin d'adaptation réglementaire nécessaire sur cette station (2 dégagements sur le quai le plus chargé)
- Configuration et géométrie existante de la station incompatible avec la mécanisation de l'accès principal:



Salle d'échange et dénivelés entre les quais et la voirie – Accès principal

Un 1^{er} escalier décomposé en 3 volées reliant le quai à la salle d'échange

Un 2^{ème} escalier décomposé en 2 volées et accolé à des locaux techniques, reliant la salle d'échange à la voirie

Nécessité de supprimer des structures porteuses de l'immeuble
Expropriation en sous-sol d'immeuble adjacent

→ Pourquoi une dérogation pendant les JO

- Repli d'emprise impossible pendant les JO : un arrêt de chantier aurait allongé la durée du projet de 3 mois avec ses nuisances
- Dérogation acceptée par la ville de Paris car secteur éloigné des sites olympiques et des autres manifestations pendant JO

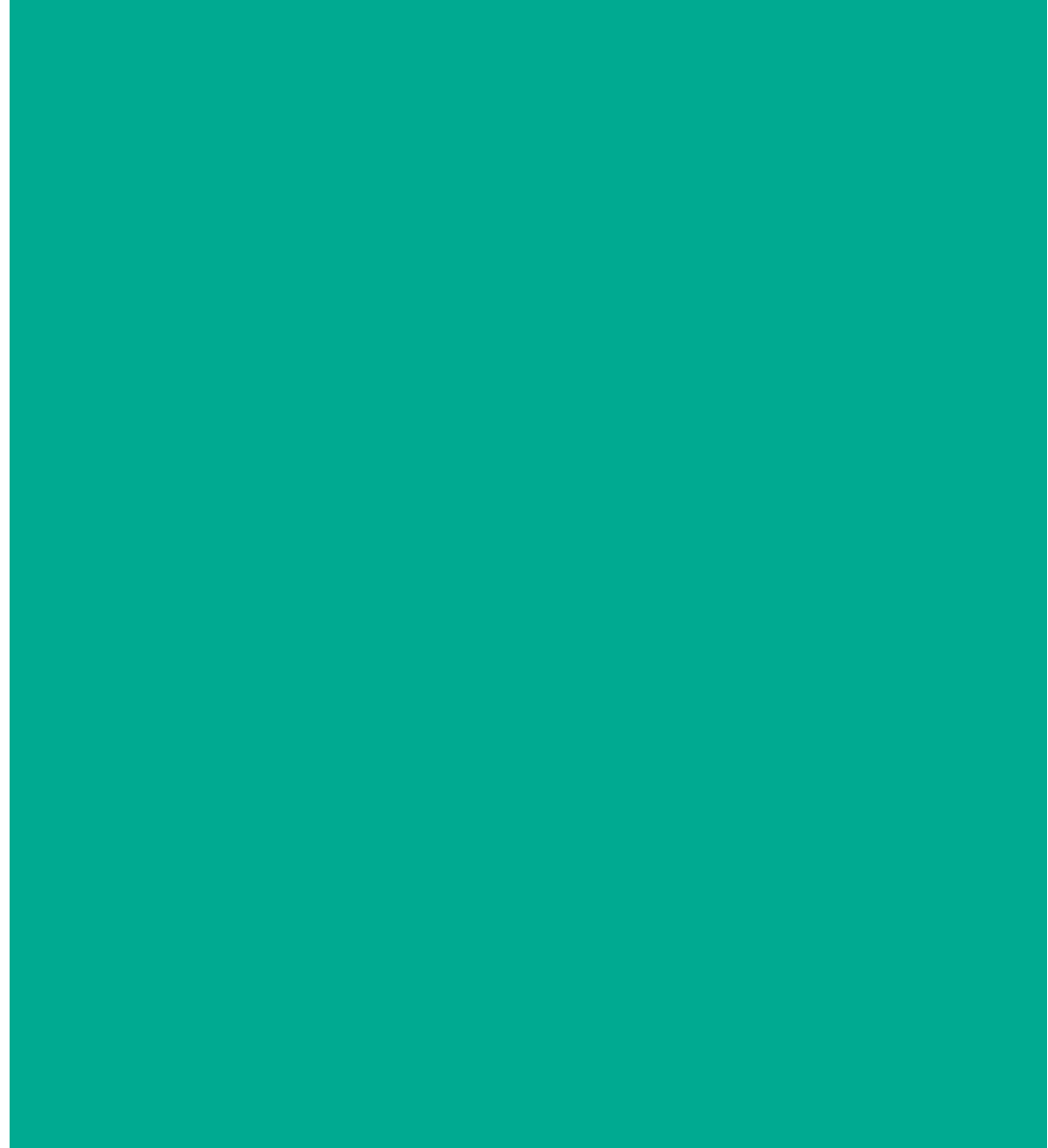


04

Evolution des modalités de réalisation

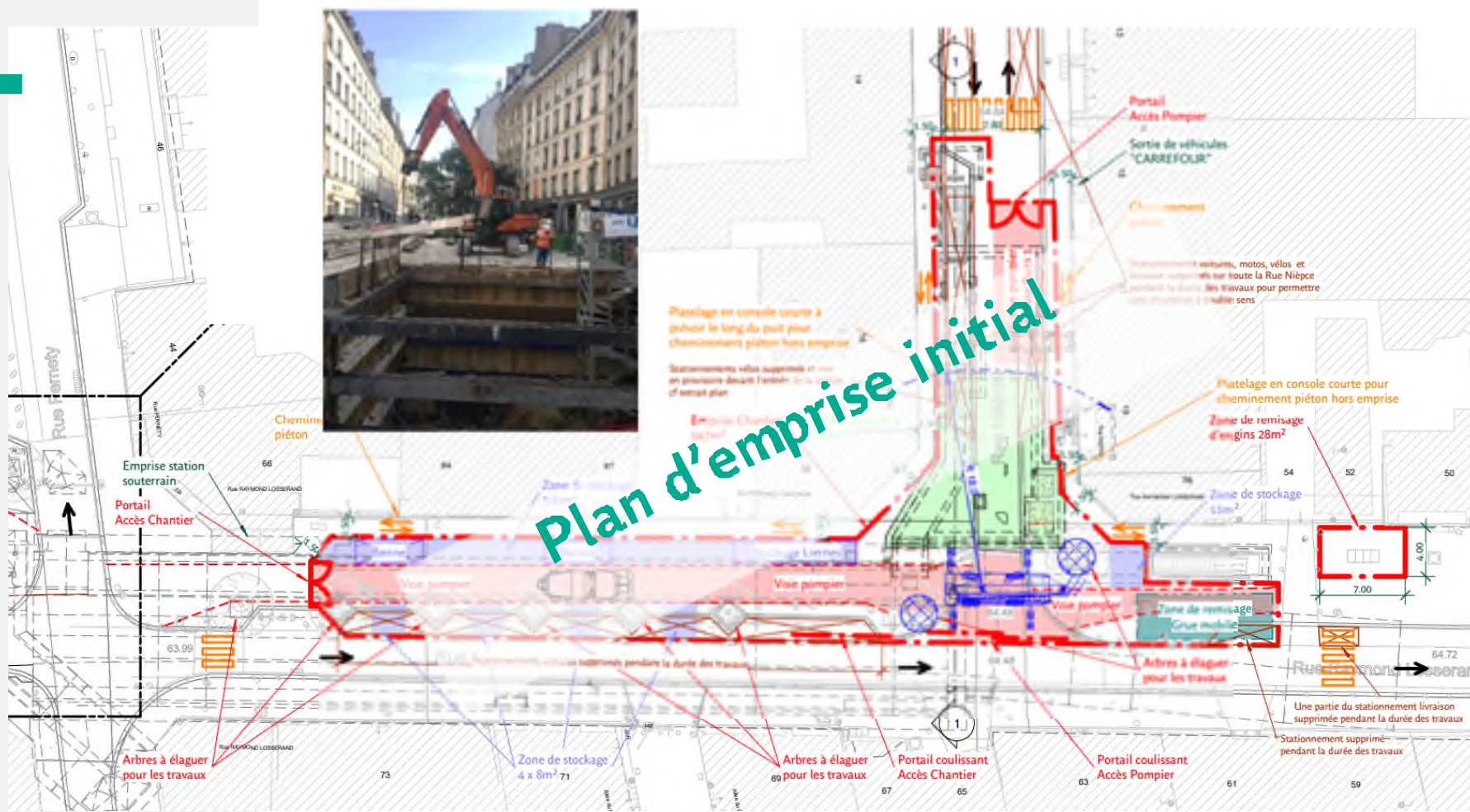


Modalités de réalisation des travaux



Méthodologie de réalisation

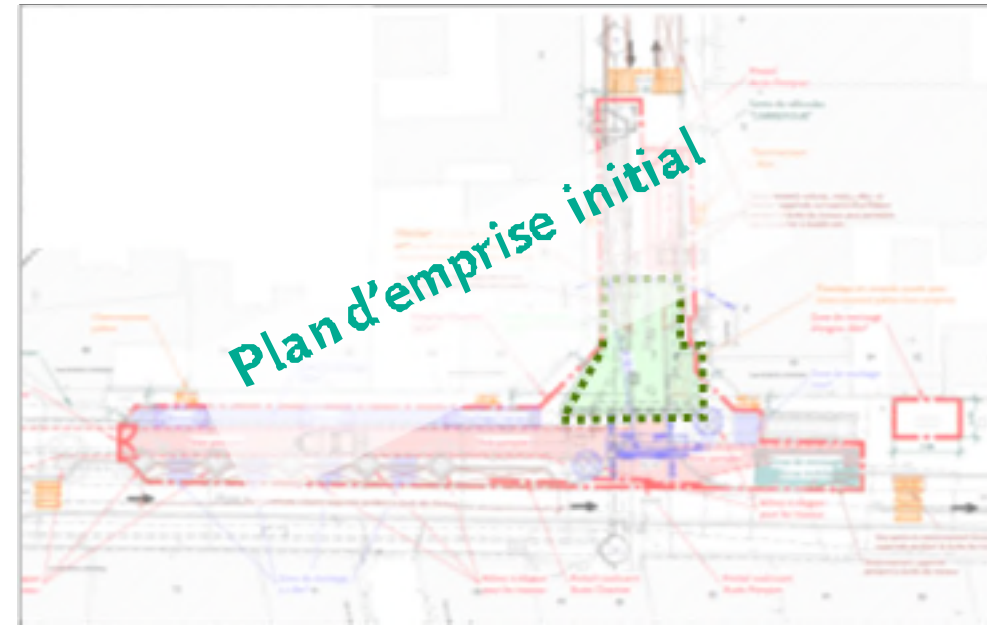
- ❖ Travaux de génie civil en zone urbaine dense, nécessitant des dévoiements d'un égout et de réseaux concessionnaires
- ❖ Méthodologie par 2 puits blindés successifs afin de respecter les contraintes de l'environnement de travail (accès des pompiers)



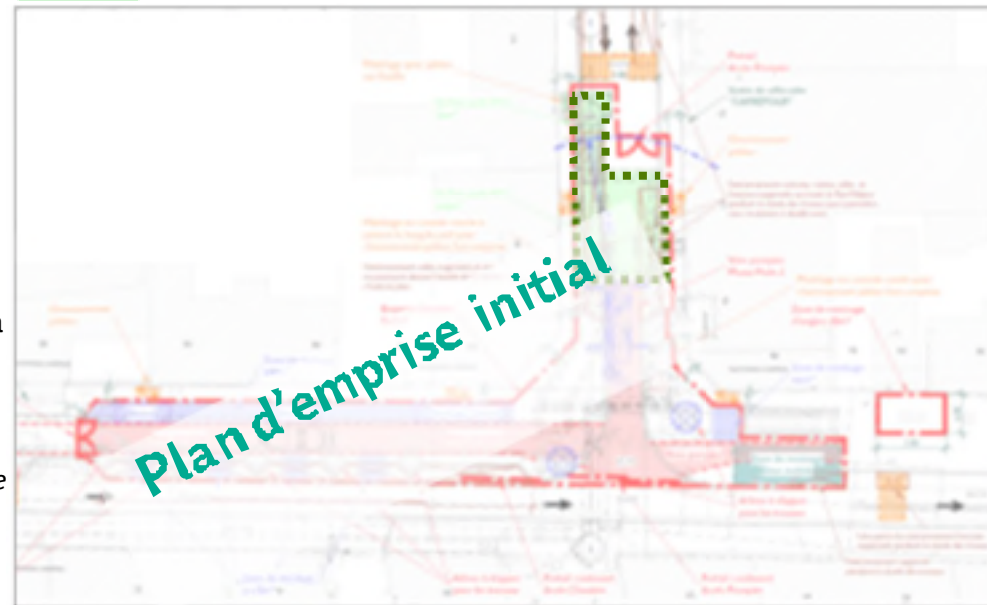
Méthodologie de réalisation

→ Maintien des circulations piétonnes, des accès et livraisons aux commerces

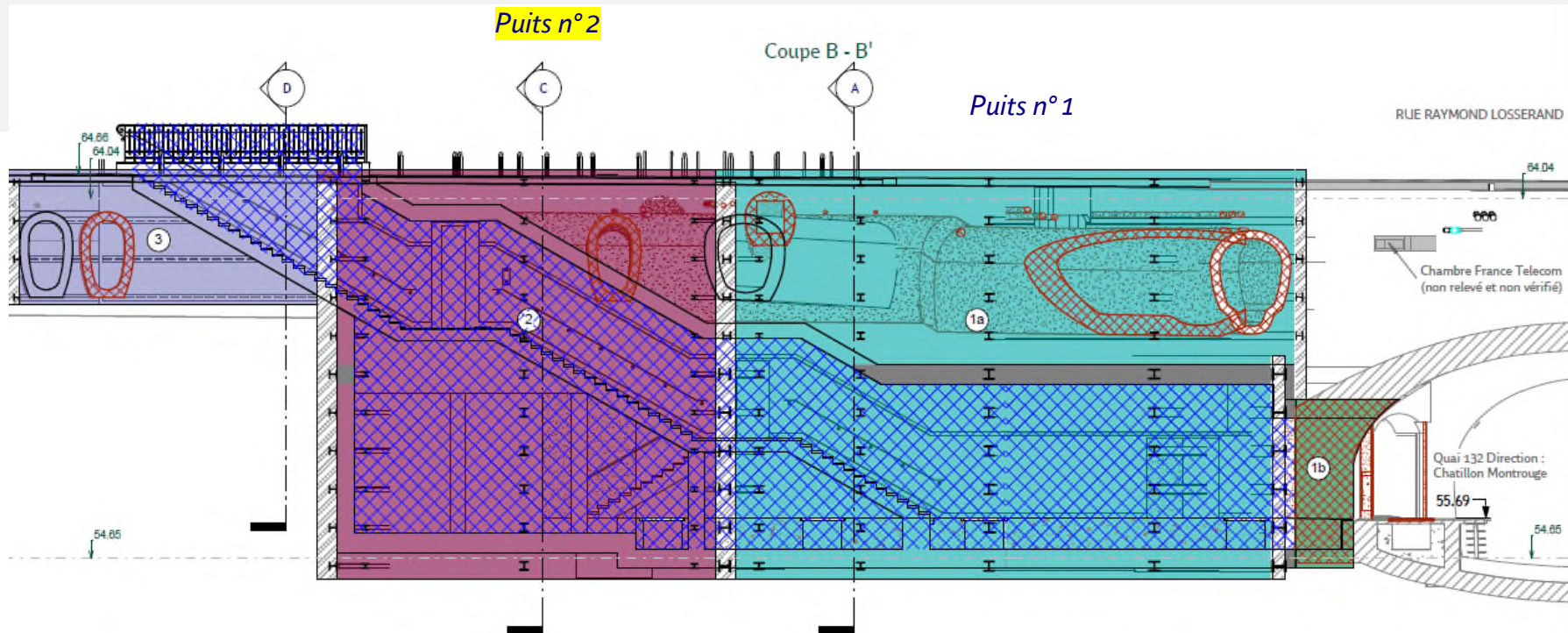
- Chantier découpé en 2 phases pour permettre un accès permanent des pompiers aux façades des bâtiments de la rue Niepce
- Les ouvrages construits en phase 1 seront enfouis et enrobés avant la phase 2
- 27 mois de travaux, dont 22 mois de travaux de gros-oeuvre sont nécessaires pour réaliser le chantier
- Emprises adaptées afin de maintenir les circulations piétonnes, les accès et les livraisons aux commerces et afin d'éviter l'abattage d'arbres
- La station de métro continuera de fonctionner normalement, sa sortie par escalier mécanique* restera ouverte
**à l'arrêt pendant une durée limitée*




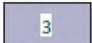
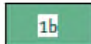

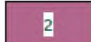
Terrassement successif de 2 Puits à ciel ouvert



Méthodologie de réalisation

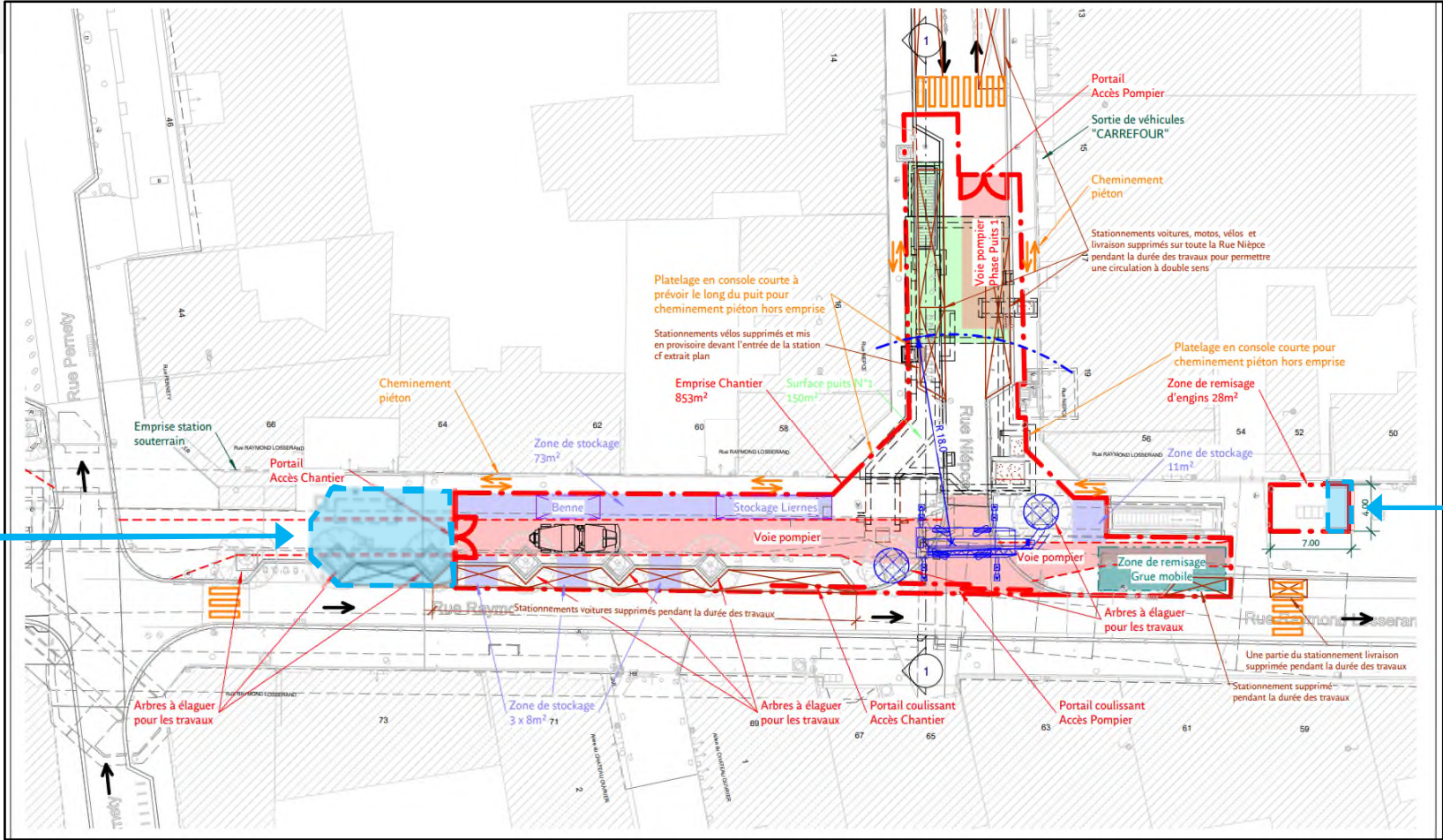


LEGENDE

- | | |
|--|---|
|  Phase 1a : Terrassement en puits blindé |  Phase 3 : Terrassement en puits blindé de la dernière volée de l'escalier |
|  Phase 1b : Création ouverture dans le pied-droit de la station |  Phase 4 : Aménagement |
|  Phase 2 : Terrassement en puits blindé | |

→ Profondeur de la station et des puits de terrassement : 10 mètres

Méthodologie de réalisation - Plan d'emprise optimisé – Nov. 2024 à Juil. 2025

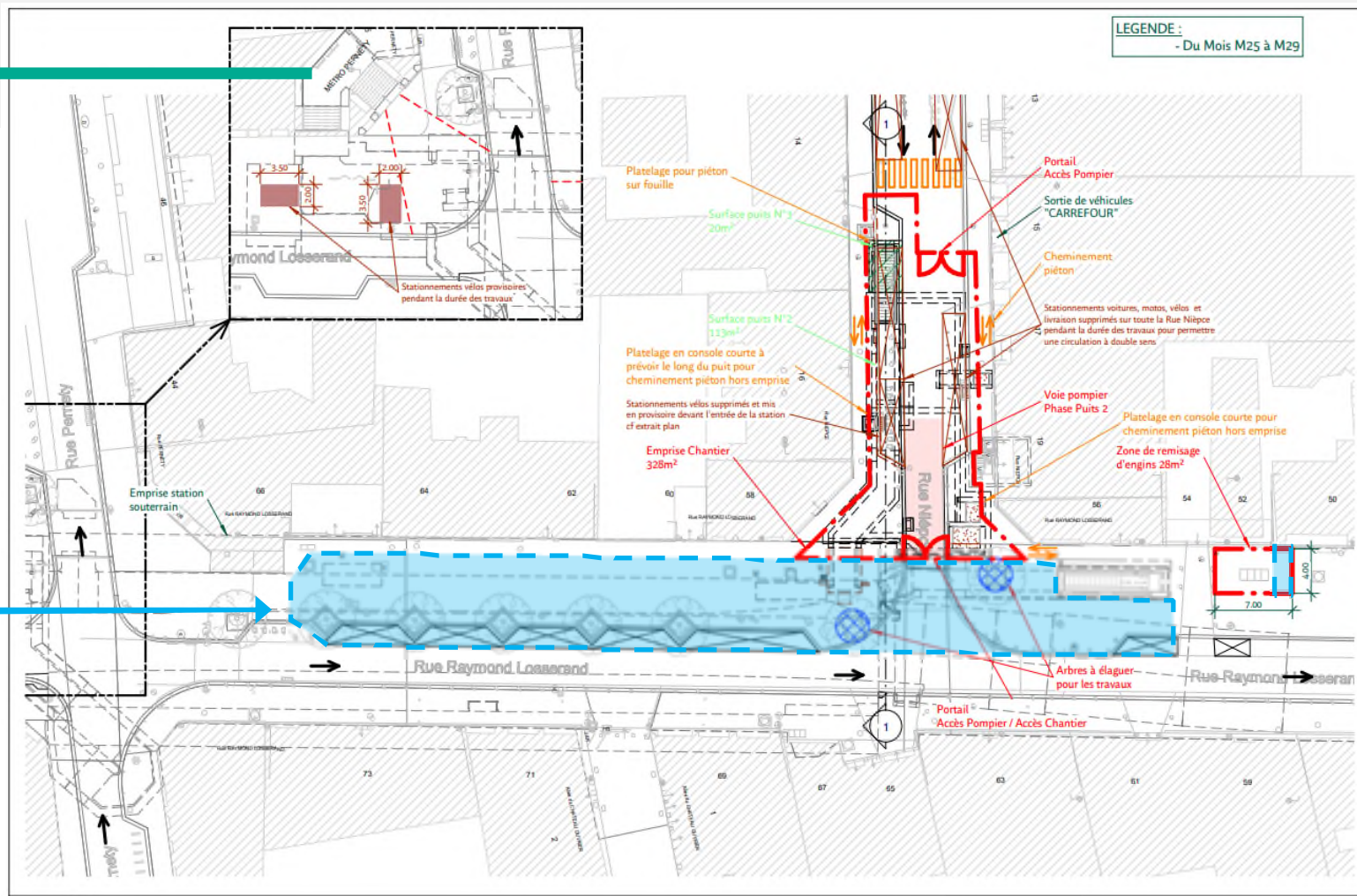


- Emprise initiale supprimée
- Emprise finale optimisée

Emprise réduite suite au travail d'optimisation de la MOE

Cette emprise ne peut pas être supprimée lors de la 2^{ème} phase de terrassement (accès pompier), mais elle sera réduite pour ne pas impacter la terrasse du bar

Plan d'emprise optimisé – Août 2025 à Déc. 2025



Emprise réduite suite au travail d'optimisation de la MOE
Et suite à la fin des travaux de gros-œuvre

Conditions de réalisation du chantier :

Le chantier se déroulera sur une durée prévisionnelle (DCE en cours) de **27 mois***, du **lundi au vendredi de 8h à 17h**

**Réduction de l'emprise à la rue Niepce au bout de 22 mois de travaux*

Aucun travaux bruyants de nuit et durant le weekend ; travaux bruyants autorisés de 7h à 20h en semaine

Les engins de chantier comprennent une grue mobile de terrassement

Les palissades de chantier seront habillées de façon à mieux s'intégrer dans le quartier. **Des panneaux seront installés pour indiquer que les commerces restent ouverts**. Les palissades de chantier proches des immeubles seront ajourées en partie haute. Des luminaires seront installés

Un plan de gestion des nuisances sonores et un traitement des poussières seront proposés par l'entreprise qui sera missionnée pour le chantier

Les phases les plus bruyantes sont des phases de démolition. Elles sont de courtes durée.

Engins insonorisés pour limiter la gêne occasionnée. Pas de groupe électrogène

→ **Le chantier continuera de fonctionner pendant les JO 2024 pour éviter une dérive des délais et un accroissement des nuisances**

Les piétons pourront continuer à cheminer tout autour de l'emprise. Le long des façades de la rue Nièpce et de la rue Raymond Losserand, un **cheminement de 1,50 m** sera aménagé (**largeur réglementaire pour permettre aux PMR et aux UFR de circuler**). **Des traversées piétonnes** seront aménagées de part et d'autre de l'emprise pour assurer la sécurité des piétons

Les accès aux commerces sont maintenus.

Une **place de livraison** sera aménagée pour permettre aux commerces de s'approvisionner.

La **place de livraison du Carrefour Market sera maintenue** pendant les travaux. Les modalités de livraison seront étudiées avec le commerçant.

Les pompiers et les secours pourront accéder aux façades des immeubles pendant toute la durée du chantier



Communication



La RATP et Île-de-France Mobilité vont concevoir un dispositif de communication multicanal pour informer et accompagner, en temps réel, les usagers de la ligne 13 comme les riverains.

Préparer le public et les riverains pour les travaux



Conception de bâches pour l'habillage des palissades de chantier

Réalisation et diffusion des lettres d'information riverains



Édition d'une brochure d'information

dépliant



Le chantier en temps réel



Panneaux d'information



Votre chargé d'information de proximité !



Durant les travaux, il fait le lien entre les riverains, les commerçants et l'équipe projet. Il veille à faciliter le déroulement du chantier et à préserver la qualité de vie du quartier.

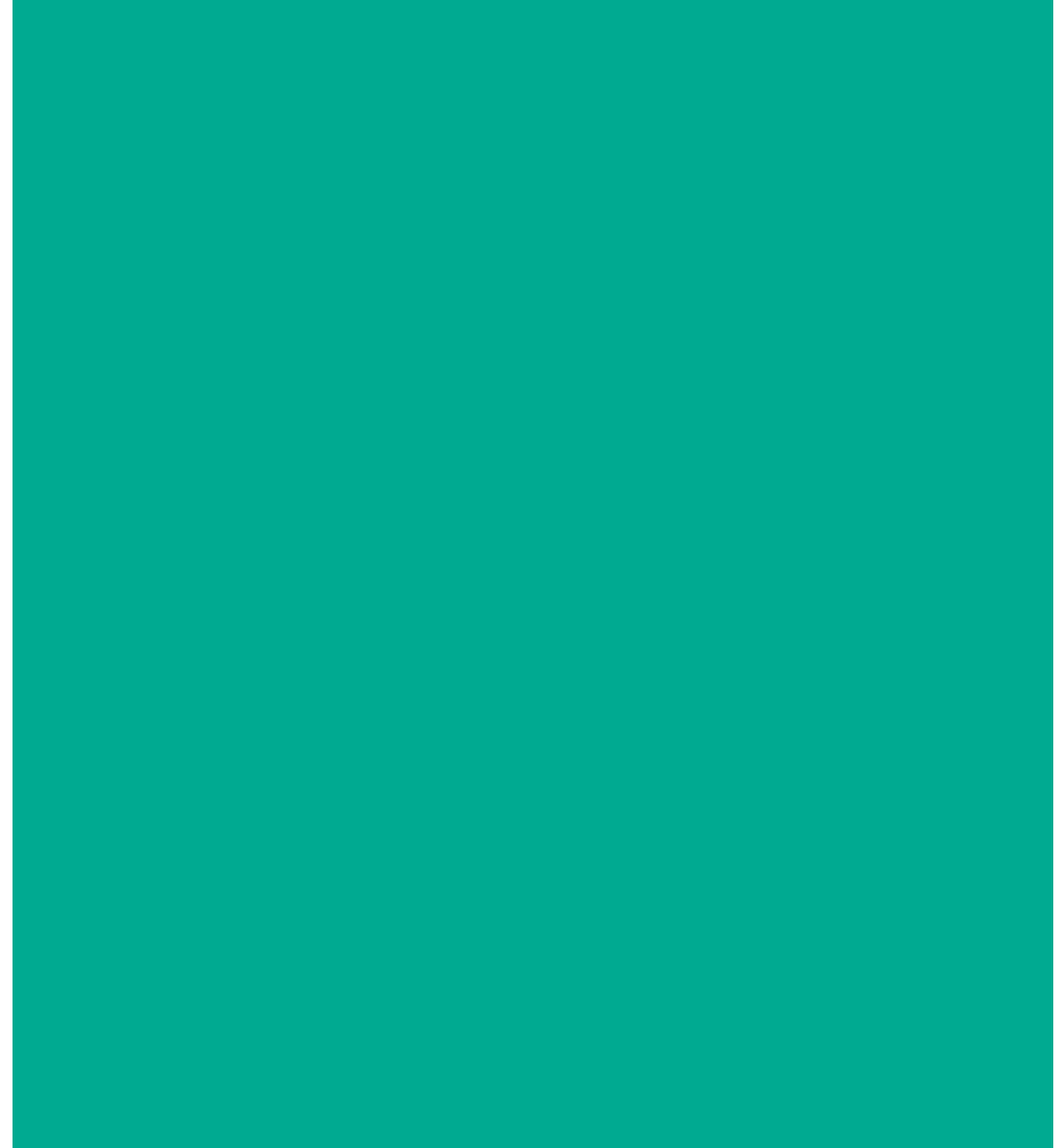
Chargée de l'information de proximité, Isabelle Argand sera votre interlocutrice privilégiée.

Vous pouvez adresser vos questions à l'adresse mail : Trx-Pernety-L13@ratp.fr

05

La station Pernety

Prochaines étapes



Travaux préparatoires des concessionnaires : S1 2023

Installation des emprises et démarrage des travaux de génie-civil : Aout 23

1^{er} puit rebouché : Août 24

2^{ème} puit rebouché : Mai 25

Repli d'une partie de l'emprise : Juillet 2025

Achèvement des travaux d'aménagement et repli complet de l'emprise : Octobre 25



Merci de votre attention